



Service des Relations Internationales

LIVRET D'INFORMATIONS PRATIQUES

2015 / 2016

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Vous avez été sélectionné(e) pour participer à un programme d'échange avec notre université. Nous aurons le plaisir de vous accueillir dans le Service des Relations et de la Coopération Internationales à la rentrée universitaire prochaine.

Le premier contact avec un nouveau pays, une culture différente est toujours un défi. La découverte d'un environnement nouveau, l'apprentissage d'usages, de règles et de comportements ne sont jamais très aisés.

Par exemple, il est un peu angoissant d'arriver le soir dans une ville que l'on ne connaît pas. Pensez donc à cela quand vous retiendrez votre vol ou votre train, et au fait, que vous pouvez toujours nous contacter si nécessaire.

Ces quelques informations vous aideront dans votre installation à Paris et dans vos démarches à Paris 8. Vous trouverez dans ce guide, tous les détails utiles pour vous rendre à l'université, des plans, des adresses utiles, etc....

Si vous rencontrez des difficultés, avant votre départ, puis lors de votre séjour, n'hésitez pas à nous contacter, notamment Ludovic Maillard et Catherine Rochemont vos interlocuteurs.

Cordialement et à bientôt,

Séverine BORTOT
Directrice du Service des Relations
et de la Coopération Internationales
2, Rue de la Liberté - 93526 SAINT-DENIS

Le Service des Relations et de la Coopération Internationales (SERCI) Code Université : F-PARIS008

est situé au Rez-de-Chaussée du bâtiment A.

Porte.0178

Secteur étudiants :

Ludovic MAILLARD

Téléphone : 00 33 1 49 40 64 12

Fax : 00 33 1 49 40 65 16

Email/Courriel : lmaillard@univ-paris8.fr

Catherine ROCHEMONT

Téléphone : 00 33 1 49 40 70 68

Fax : 00 33 1 49 40 65 16

Email/Courriel : Catherine.Rochemont@univ-paris8.fr

Jours et Heures d'ouverture du Bureau :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MATIN	de 9h30 à 12h30	FERMÉ	de 9h30 à 12h30	FERMÉ	FERMÉ
APRES-MIDI	FERMÉ	de 14h00 à 17h00	FERMÉ	de 14h00 à 17h30	FERMÉ

SOMMAIRE

AVANT VOTRE DEPART (BEFORE YOUR DEPARTURE)

Comment préparer votre séjour ? p.4

VOTRE ARRIVEE EN FRANCE (YOUR ARRIVAL IN FRANCE)

Les Gares - les Aéroports p.5

Les transports urbains p.6 à 7

BIENVENUE A L'UNIVERSITE PARIS 8 (WELCOME TO PARIS 8 UNIVERSITY)

Comment se rendre à Saint-Denis et à l'Université ? p.7

L'inscription p.8

Le système pédagogique p.8

Cours de français et mise à niveau p.9

Le Service informatique p.9

La Bibliothèque p.9

Les enseignants coordinateurs p.10 à 11

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Comment ouvrir un compte bancaire ? How to open a bank account ? p.11

Qu'est-ce que l'Allocation Logement (ALS) ? What the Allowance Housing ? p.12

La santé p.12 à 15

DIVERS

Quelle somme d'argent doit disposer un étudiant pour son budget mensuel ? p.15

Comment se loger ? p.16 à 20

Un étudiant en programme d'échanges, peut-il travailler ? p.20

Numéro d'urgence p.21

RECAPITULATIF p.22

AVANT VOTRE DÉPART

COMMENT PRÉPARER VOTRE SEJOUR ?

- Vous êtes ressortissant d'un pays de l'Union européenne :

(Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ou d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège, de Suisse, de Monaco ou d'Andorre : → **Vous n'avez pas à faire de demande de titre de séjour, pour effectuer vos études en France. Votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité suffisent.**

vous devez être en possession d'une attestation ou de la carte européenne d'assurance maladie, et d'une attestation d'assurance responsabilité civile, vous couvrant durant toute la durée de votre séjour en cas d'accidents, d'hospitalisation, ou de rapatriement et avec indication de la durée de validité.



Ces documents attestent que vous bénéficiez dans votre pays d'une protection sociale. Présentez-les lors de votre inscription administrative, vous n'aurez ainsi pas à vous affilier à la Sécurité sociale étudiante. (voir aussi page 13).

- Vous venez du Québec :

vous devez être en possession de l'imprimé SE401-Q-102 bis (ou SE 01-Q-106), qui atteste de votre affiliation au Québec d'une protection sociale (voir aussi page 13).

- Vous venez d'un autre pays :

vous devrez payer la sécurité sociale à votre arrivée. (voir aussi page 13).

Responsabilité civile :

Tout étudiant **doit** souscrire une *assurance responsabilité civile* dans son pays, ou en France pour :

- les dommages corporels causés à un tiers dans la vie privée,
- les dégâts matériels,
- couvrir un éventuel rapatriement.

VÉRIFIER AVANT VOTRE DÉPART, QUE VOUS AVEZ CE TYPE D'ASSURANCE

VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

LES GARES - LES AEROPORTS

Vous voyagez par le train en provenance de :

- Allemagne, Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Pays Scandinaves, et Nord de la France - arrivée : Gare du Nord, ensuite consulter un plan du métro ou RER.
- Allemagne, Autriche, Luxembourg, Est de la France, Suisse, Pays de l'Est - arrivée : Gare de l'Est, ensuite consulter un plan du métro ou RER.
- Italie, Suisse, Sud de la France - arrivée : Gare de Lyon, ensuite consulter un plan du métro ou RER.
- Espagne, Portugal, Sud-Ouest de la France - arrivée : Gare d'Austerlitz, ensuite consulter un plan du métro ou RER.

Attention : vérifiez au départ sur le quai que le panneau lumineux indique bien l'arrêt **Gare de Saint-Denis pour le RER ligne D - Orly la Ville** ou vérifiez bien la direction pour la ligne 13 du métro.






Vous préférez l'avion et arrivez :

- à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle :
 - prendre le RER B jusqu'à la Gare du Nord. (voir arrivée Gare du Nord ci-dessus). Si vous prenez un taxi jusqu'à Saint-Denis : vous paierez environ 30/40 Euros le jour et un peu plus pour le soir.
- ou à l'aéroport d'Orly :
 - prendre le RER C jusqu'à la Gare d'Austerlitz, ensuite consulter un plan du métro ou RER.
 - Si vous êtes logés dans une Résidence à Saint-Denis (consulter le document joint à la demande de réservation).
 - Si vous êtes logés dans Paris, vérifier l'arrondissement du lieu d'habitation pour trouver la station

de Métro la plus proche. Exemple : 75005 = 5^e arrondissement - 75014 = 14^e arrondissement, etc...

LES TRANSPORTS URBAINS (RER "Réseau Express Régional" ,métro, bus, tram)

Pour circuler dans Paris et la banlieue, le client dispose d'une heure trente entre la première validation et la dernière validation pour effectuer une ou plusieurs correspondances. Le ticket doit être validé à chaque montée dans un bus ou dans un tram.

	<p>Le ticket t+ est proposé à l'unité (plein tarif) - <u>à titre indicatif (tarif Janvier 2014)</u> : Un ticket = 1,80 Euros.</p>
	<p>ou en carnet de 10 tickets (plein tarif ou tarif réduit) - <u>à titre indicatif (tarif Janvier 2014)</u> : Un carnet de 10 tickets plein tarif 2^eème classe = 14,10 Euros.</p>
	<p>A bord des bus, un autre ticket est également proposé à la vente par les machinistes. Il permet d'effectuer un trajet sans correspondance</p>
	<p>La "carte Navigo" est un système économique de transport, composée d'une carte nominative avec photo, qui permet de circuler librement dans Paris et la banlieue, en métro, train et en autobus, pendant un mois. Si vous arrivez au cours ou à la fin d'un mois, il est bien sûr plus intéressant d'acheter un carnet de 10 tickets et d'attendre le début du mois suivant pour acheter le coupon mensuel.</p>
	<p>La carte Imagine « R » est <u>réservée aux étudiants de moins de 26 ans</u>. C'est un titre de transport <u>valable un an</u> qui permet de circuler librement dans les zones choisies mais aussi dans toute l'Ile-de-France les samedis, dimanches et jours fériés. Son prix est très intéressant si vous restez une année entière à Paris. Vous pouvez faire la demande de cette carte dans tous les guichets de métro.</p>

Attention : N'achetez pas vos tickets de Bus/Métro à des revendeurs (à la sauvette), renseignez-vous toujours dans un guichet de la RATP.

Chaque formule d'abonnement propose des tarifs qui varient en fonction des zones choisies. Il existe 8 zones numérotées de 1 à 8 qui couvrent l'Ile-de-France. La zone 1 correspond à Paris et intramuros. Les zones 2 à 8 sont constituées par des couronnes qui entourent Paris en s'éloignant progressivement du centre. **L'université se trouve dans la zone 2, par le Métro et en zone 3 si vous prenez le Bus .**

L'aéroport d'Orly est en zone 4. L'aéroport de Roissy Charles de Gaulle est en zone 5.

BIENVENUE A L'UNIVERSITE

L'UNIVERSITÉ PARIS 8 (malgré son nom), ne se situe pas dans Paris, mais à Saint-Denis, en banlieue Parisienne.

COMMENT SE RENDRE A L'UNIVERSITE ?

L'Université est desservie :

- par le métro :
 - Ligne 13, [Châtillon Montrouge - Saint-Denis Université], arrêt «Saint-Denis-Université» (terminus). - ATTENTION : direction indiquée en BLEU sur le Métro.
- par l'autobus :
 - Ligne 255, [Porte de Clignancourt ou Stains les Prévoyants], arrêt «Saint-Denis-Université».
- par le train :
 - RER ligne D, [Châtelet - Villiers-le-Bel], arrêt Gare de Saint-Denis. En sortant de la Gare, traverser le canal par la passerelle et prendre le Bus 255, arrêt «Saint-Denis-Université».

Dès votre arrivée à l'**Université**, présentez-vous au Service des Relations et de la Coopération Internationales de l'Université (téléphone : 01 49 40 64 12 ou 01 49 40 70 68).
Ce service se trouve au bâtiment A - Rez-de chaussée - Bureau 0178

L'INSCRIPTION

Administrative :

Cette inscription est faite au Service des Relations Internationales, dès que nous

recevons votre dossier d'inscription. A votre arrivée, nous vous remettrons votre carte d'étudiant et des informations complémentaires.

Pédagogique :

Vous devez vous présenter à l'enseignant coordinateur ou au secrétariat correspondant à votre discipline (voir la liste p 9, 10). Ils vous aideront dans le choix des cours.

Il est préférable, pour vous, d'être présent à l'Université avant le début des cours afin de vous familiariser avec notre système.

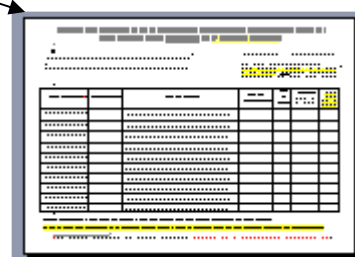
Attention : compte tenu des places limitées en Arts et Communication **seuls les étudiants venant des Universités partenaires de ces formations, seront admis dans les ateliers.**

Enregistrement des cours :

Dès que vous aurez choisi tous vos cours, vous devrez faire 2 choses :

1) compléter le Learning Agreement (remit par votre Université) - qui sera signé par le coordinateur Erasmus et par le service des Relations Internationales - et ensuite envoyé à votre Université.

2) compléter un document comme celui-ci (qui vous sera remis par notre service), et qui nous permettra d'enregistrer vos cours dans la base de la scolarité



Nom de l'enseignant		Semestre		Crédits		Statut	
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE SYSTEME PEDAGOGIQUE À PARIS VIII

Un cours appelé **EC** "Elément Constitutif" dure trois heures par semaine pendant 15 semaines. Vous consulterez le site de l'Université : www.univ-paris8.fr, ou vous vous adresserez au département de la discipline afin d'obtenir le programme des cours que vous choisirez librement **selon les exigences pédagogiques de votre Université d'origine**. Vous avez la possibilité de vous inscrire dans des cours de différentes disciplines - (Nous vous rappelons que les ateliers d'Arts et Communication sont réservés aux étudiants de ces disciplines).

Les cours sont assurés du lundi au vendredi de 9 heures à 21 heures 30 et le samedi de 9 heures à 16 heures.

L'Université Paris 8 a adopté le Système Européen de Transfert de Crédits (ECTS). Selon ce système, un étudiant inscrit à temps plein (*full time*) durant une année universitaire obtient 60 crédits européens.

Un certain nombre de crédits a été attribué pour chaque cours : de 2 à 7 selon les

disciplines. Vous obtiendrez l'information auprès de votre département ou de notre Service.

MISE A NIVEAU DE LANGUE FRANCAISE

Avant chaque début de semestre (courant septembre et février et pendant 2 semaines), une mise à niveau linguistique en Français est proposé sous forme d'un stage de langue et civilisation française, aux étudiants qui le désirent. **Cette mise à niveau est gratuite, et n'est pas un cours (donc il n'y a pas de validation)**. L'étudiant candidat, doit remplir et renvoyer les formulaires au Service des Relations et de la Coopération Internationales.

Les cours de ce stage concernent 5 domaines :

- activités visant à l'intégration dans l'université
- activités de réflexion destinées à développer chez les étudiants une plus grande autonomie dans leur apprentissage du français.
- travail grammatical.
- prononciation, communication verbale.
- apprendre à faire un court exposé en français.

LES COURS DE FRANCAIS

Le département de Français Langue Etrangère (F.L.E) propose des cours semestriels de français pour étudiants non francophones. L'accueil, l'inscription aux cours et l'orientation, se fera lors de la première semaine de la rentrée (**salle A 331**). Il est indispensable de rencontrer ces enseignants qui, selon vos besoins pédagogiques, vous conseilleront dans votre choix.

Durant l'année universitaire, un tutorat de français vous est proposé. Il prend la forme de rencontres hebdomadaires, liées à un contrat initial en fonction de vos besoins : travail sur la grammaire, la compréhension orale, aide à la rédaction de dossiers...

SERVICE INFORMATIQUE POUR TOUS (IPT)

Si vous souhaitez travailler sur ordinateur, utiliser le courrier électronique (e-mail - Courriel) et concrétiser vos travaux universitaires, vous devez vous adresser à ce service : **bâtiment C salle 108**. L'étudiant utilisateur du libre service doit se munir de sa carte d'étudiant, et de son matériel (Clé USB, papier pour imprimante, etc...).

LA BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITÉ

Horaires d'ouverture (à consulter sur place)

LES ENSEIGNANTS COORDINATEURS

Si vous appelez de votre pays, faites précéder du : 00 33 1 49 40.....

Si vous appelez de Paris, de Saint-Denis, etc..., faites précéder du : 01 49 40.....

	Subject Area Code	Secrétariats Tél : 01 49 40..	E-mail/Courriel:
Arts-Plastiques Mme Tania RUIZ et Mme Maren KOEPP	03.0 (211)	66 02	arts-plastiques@univ-paris8.fr ruiz.paris8@gmail.com marenkoepp@yahoo.com
Cinéma Mr. Enrique SEKNADJE	03.4 (212)	66 10	enrique.seknadje@univ-paris8.fr
Musique Mr. Joël HEUILLON	03.4 (213)	66 11	musique@univ-paris8.fr jheuillon@yahoo.fr
Théâtre Mme Katia LEGERET	03.3 (2122)	66 16	bacholas@univ-paris8.fr katialegeret@orange.fr
Philosophie Mr. Frédéric RAMBEAU	03.1 (226)	66 25 (Licence) 66 13 (Master)	licence.philo@univ-paris8.fr Fredericrambeau304@gmail.com
Photo Mr. Arno GISINGER	08.1 (210)	6615	sergent@univ-paris8.fr atelier@arnogisinger.com
Danse Mme Sylviane PAGES	03.1 (210)	6522	Sylviane.pages@univ-paris8.fr
Droit Mme Bénédicte BEAUCHESNE* Mr. Vincent TOMKIEWICZ	10.0 (380)	66 28 / 66 30 70 29	ldroit@univ-paris8.fr b.beauchesne@sfr.fr tomkiewiczvincent@yahoo.fr
Sciences-Politiques Mr. Anna MARIJNEN	14.1 (313)	66 31 70 75 / 66 26	celine.lecomte@univ-paris8.fr Anna.marijnen@uni-paris8.fr
Anthropologie et Sociologie Mme Barbara CASCIARRI	14.7 (310)	64 60	Barbara.casciarri@gmail.com
Géographie Mme Marion TILLOUS	07.1 (4432)	72 73 72 75	julie.athlan@univ-paris8.fr marion.tillous@univ-paris8.fr
Economie-Gestion Mme Agnès BOUCHET	14.3 (314)	73 80 72 59 / 72 66	licence.ecoges@univ-paris8.fr agnes.bouchet-sala@orange.fr
Histoire Mme Caroline DOUKI	08.3 (225)	68 25 68 24	carolinedouki@gmail.com
Littérature Mr. Stéphane ROLET	09.2 (2222)	68 16	Licence.litt@univ-paris8.fr Stephane.rolet@univ-paris8.fr
Allemand Mme Marie-Ange MAILLET	09.1 (22216)	68 33	Marie-ange.maillet@univ-paris8.fr
Anglais Mme Susan BALL	09.1 (2221)	68 34 68 35	sball@orange.fr
Espagnol Mr. Diego FARNIE	09.1 (2221)	68 37	diego.farnie@univ-paris8.fr
Portugais Mme Isabel DESMET	09.1 (2221)	68 42	IsabelleDesmet@free.fr
Italien Mr. Céline FRIGAU MANNING	09.1 (2221)	68 40	celine.frigau@univ-paris8.fr
Études Slaves Mme Sabine MONTAGNE	09.1 (2221)		smontagne@yahoo.fr

Hébreu Mr. Gidéon KOUTS	09.6 (2226)	68 39	gkouts@orange.fr
Sciences du Langage Mme Ewa LENART	09.3 (2223)	64 18	evlenart@free.fr
Informatique Jean-Jacques BOURDIN	11.3 (481)	64.15	jj@ai.univ-paris8.fr
Hypermédia Philippe BOOTZ		6758	Philippe.bootz@univ-paris8.fr
Psychologie Mme Laurence CONTY	14.4 (311)	64 71 (Licence 1,2) 68 03 (Licence 3) 64 72 (Master 1,2) 64 70 (Master 1,2)	laurence.conty@univ-paris8.fr
Communication Mr. Jean AXELRAD	15.0 (32)	66 56	Jean.axelrad@univ-paris8.fr
Sc de l'Education Mr. Didier MOREAU	05.0 (142)	66 54 / 66 61	didier.moreau05@univ-paris8.fr
Institut d'Etudes Européennes Mme Anne-Marie AUTISSIER	1546 (312)	65 92	anne-marie.autissier@univ-paris8.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Avant toutes démarches administratives en France, vous devez avoir une adresse de logement.

LA BANQUE

Si vous séjournez à Paris ou en France plus de trois mois, vous pouvez ouvrir un compte bancaire auprès de n'importe quelle banque française.

Avant de venir en France, renseignez-vous auprès de votre banque habituelle, (celle de votre pays de résidence), pour savoir si elle est associée à un réseau français. L'ouverture de votre compte en France serait ainsi simplifiée.

Si ce n'est pas le cas, repérez à votre arrivée (à Paris ou autre), les banques les plus proches de votre lieu d'études ou de votre lieu d'habitation et comparez les services qu'elles offrent. Certaines banques proposent des offres préférentielles [cartes bancaires à moitié prix, points de fidélité...] aux étudiants ou aux jeunes de moins de 25 ans (*par exemple : le crédit Lyonnais*)

Si vous avez des difficultés pour ouvrir un compte adressez-vous au **Crédit**

Municipal de Paris. Cet établissement bancaire a mis en place, à la demande de la Ville de Paris, **un accueil particulier pour les étudiants étrangers**, dans le but de faciliter les formalités d'ouverture de compte bancaire.

CMP-BANQUE, 55, rue de Francs Bourgeois, dans le 4^{ème} arrondissement (métro ligne 1 Hôtel de Ville ou ligne 11 Rambuteau) - Tél : 01 44 61 65 25. [Prendre rendez-vous auprès de l'agence, par téléphone ou directement au guichet].

Pour ouvrir un compte bancaire, il faut généralement :

- le passeport ou la carte d'identité,
- le titre de séjour (sauf pour les étudiants Européens)
- la carte d'étudiant ou un certificat de scolarité
- un justificatif de domicile (facture de téléphone ou d'électricité, quittance de loyer, certificat d'hébergement, etc...)

Après l'ouverture de votre compte, vous disposerez d'un chéquier et/ou d'une carte bancaire. Les chèquiers sont le plus souvent gratuits par contre, la carte bancaire est facturée entre 30 et 45 euros par an, en fonction des banques et du type de carte.

Pour information :

Sachez que le système de carte bleue internationale est très développé. De très nombreux distributeurs automatiques permettent de retirer de l'argent à tout moment..

En cas de perte ou de vol de la carte ou du chéquier, vous devez immédiatement "faire opposition" en appelant le numéro que vous a indiqué votre banque.

ATTENTION AU DECOUVERT BANCAIRE

Il peu coûter très cher lorsque le solde du compte est négatif, la banque facture des frais appelés "agios". A l'ouverture du compte, la banque détermine le montant du découvert à ne jamais dépasser.

L'ALLOCATION LOGEMENT

La plupart des étudiants peuvent bénéficier d'une aide au logement versée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). L'ALS peut être versée si le logement est une chambre en foyer ou en résidence universitaire, un studio, un appartement ou une maison. Le logement peut, de plus, être vide ou meublé. Pour obtenir l'ALS, vous devez remplir les conditions suivantes : être locataire, ou colodataire d'un logement répondant à des normes minimales de superficie (9 m² au minimum si vous êtes seul, 16 m² pour un couple, 7 m² par occupant supplémentaire) et de confort (une arrivée d'eau potable, un moyen de chauffage, un évier et un WC).

l'ALS est en principe versée au locataire, sauf pour les étudiants logés en

Résidence Universitaire (versement direct au bailleur).

- quand et comment faire la demande d'aide au logement :

- vous devez faire votre demande d'allocation de logement dès que vous êtes installé dans votre logement.

- si vous êtes en colocation, chaque colocataire doit faire une demande, en indiquant sa part de loyer.

- la demande se fait par internet, sur le site : www.caf.fr - (cliquer sur ETUDIANTS, puis sur Aide au logement, puis sur Faire une demande). Une fois terminé, vous devez imprimer votre dossier et l'envoyer par la poste, ou le déposer directement à la CAF, accompagné des documents demandés.

Si votre demande est acceptée par la CAF, vous recevrez le montant de l'allocation le 5 de chaque mois. Sachez que le mois d'emménagement n'est pas pris en compte.

Pour les étudiants logés en Résidence-CROUS, l'allocation sera versée directement au Crous, qui remboursera les étudiants à la fin de leur séjour.

VOTRE SANTE

Le système de santé en France comprend une assurance maladie de base (la Sécurité sociale), obligatoire, et une assurance maladie complémentaire, facultative. Elle vous permet d'avoir droit au remboursement de vos soins pendant toute la durée de votre séjour d'études.

- si vous venez d'un pays de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen : (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République-Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse).

Avant votre arrivée en France, demandez une carte européenne d'assurance maladie à votre center de protection sociale : elle atteste que vous bénéficiez dans votre pays d'une protection sociale.



A votre arrivée en France, vous devrez faire enregistrer votre carte auprès de **Caisse Primaire Assurance Maladie (CPAM)** proche de votre domicile.

- si vous venez du Québec :

Avant votre départ, munissez vous de l'imprimé SE401-Q-102 bis (ou SE 01-Q-106), qui atteste de votre affiliation au Québec d'une protection sociale.

- si vous avez plus de 28 ans :

Vous ne pouvez pas bénéficier de la sécurité sociale étudiante. Si vous n'êtes pas déjà couvert par un régime de Sécurité sociale, et que vous vivez en France depuis plus de 3 mois, vous pouvez demander (*sous certaines conditions*) à bénéficier de la couverture maladie universelle [CMU] - se renseigner auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du lieu de votre habitation.

En France, la médecine est libre, vous pouvez choisir votre médecin. Cependant, vous devez distinguer :

- Les médecins conventionnés qui appliquent le tarif de la Sécurité Sociale.
- Les médecins non conventionnés qui appliquent des tarifs variables.

Dans le premier cas, vous êtes remboursé des frais payés. Dans le deuxième cas, vous n'êtes remboursé que sur la base du tarif de la Sécurité Sociale.

Il existe des dispensaires médicaux ou des centres de santé agrés, dans lesquels vous ne payez que la somme non prise en charge par la Sécurité Sociale. Les adresses sont notées à la page suivante.

Votre couverture sociale (ETUDIANTS EUROPEENS et CANADIENS)

Pour être remboursé en cas de maladie, vous devez obtenir un numéro d'assuré, pour cela il faut faire un courrier et poster :

- Une photocopie recto-verso de votre carte européenne d'assurance maladie,
- Une photocopie (recto-verso) de votre passeport ou pièce d'identité,
- Une photocopie de votre carte d'étudiant de Paris 8,
- Un certificat de scolarité,
- Votre adresse en France,
- Et R.I.B (Relevé d'Identité Bancaire, pour les étudiants ayant ouvert un compte en France).

1- Si vous êtes domicilié en Seine Saint Denis (93), ces documents doivent être postés à cette adresse :

CPAM - relations internationales
Cs- Boite Postale 60300
93018 Bobigny cedex
(numéro de téléphone : 01 48 96 48 96)

2- Si vous êtes domicilié à Paris (75), ces documents doivent être postés à cette adresse :

CPAM - relations internationales
21 rue Georges Auric
75019 Paris

La CPAM vous répondra par courrier et vous transmettra un numéro d'assuré migrant, que vous utiliserez pour votre dossier CAF et pour vous faire rembourser vos dépenses maladie.

3- Si vous avez payé la sécurité sociale française à l'Université (**ETUDIANTS NON-EUROPÉENS**), vous devez vous adresser à la mutuelle des étudiants [LMDE] ou [SMEREP], agences sur le Campus.

(NB : Les frais ne sont pas remboursés à 100%)

Il faut un mois pour que votre dossier de remboursement soit réglé. Vous pouvez choisir de faire cette démarche dans votre pays, à votre retour. Dans ce cas, conservez toutes les feuilles maladie.

Le Service de la médecine préventive de l'Université se trouvent dans la Maison de l'étudiant à côté du Bâtiment C - salle ME-18, (voir plan)

Tél. : 01 49 40 65 10 - ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17h

- Consultations médicales gratuites sur rendez-vous.

► Adresses des Dispensaires, Centres de Santé, Hôpitaux et Cliniques de Saint-Denis :

<p><u>Dispensaire</u> 11, rue Danielle Casanova 93200 Saint-Denis Tél. : 01 48 20 07 94</p>	<p><u>Association Pour Planning Familial</u> 22, Boulevard Félix Faure 93200 Saint-Denis Tél. : 01.55.84.04.04 Activité : Centre médical et social, dispensaire</p>
---	---

[Centre Municipal de Santé Cygne - Centre de Planification Familiale](#)

6, Rue du Cygne (près de la Mairie)
93200 Saint-Denis

Accueil planification Tél. : 01.55.87.05.90 ou 01.55.87.05.93

[Médecine générale - Radiologie - Service dentaire - Ophtalmologie - Dermatologie - Cardiologie - Rhumatologie - Gynécologie - Psychiatrie - Kinésithérapie enfants - Prélèvements pour analyses de laboratoire - Soins infirmiers].

Centre Municipal de Santé Henri Barbusse - Centre de Planification Familiale

14, Rue Henri Barbusse (près de l'Hôpital Delafontaine)

93200 Saint-Denis

Tél. : 01.49 33.70 70

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h30 - Le samedi de 8h à 12h

Accès :

- Tramway T1, arrêt Cimetière
- Bus 253, arrêt Marville
- Bus 254-153, arrêt Hôpital Delafontaine

[Médecine générale - Service dentaire - Dermatologie - Gynécologie - Prélèvements pour analyses de laboratoire - Soins infirmiers - O.R.L.].

Centre Municipal de Santé Les Moulins - Centre de Planification Familiale

40, Rue Auguste Poulain (près du Commissariat)

93200 Saint-Denis

Standard Tél. : 01.48.22.55.00

[Médecine générale - Service dentaire - Pédiatrie - Phlébologie - Prélèvements pour analyses de laboratoire - Soins infirmiers].

<p><u>Centre Médical et Paramédical de Saint Denis</u> 119, Rue Gabriel Péri 93200 Saint-Denis Tél. : 01.42.43.71.66 Activité : Centre médical et social, dispensaire</p>	<p><u>CAT de Saint Denis</u> 21, Rue de la Poterie 93200 Saint-Denis Tél. : 01.48.21.11.04 Activité : Centre médical et social, dispensaire</p>
<p><u>Hôpital Delafontaine</u> 2, rue du Docteur Delafontaine 93200 Saint-Denis Tél. : 01 42 35 61 40</p>	<p><u>Clinique Porte de Paris</u> 10, Boulevard Anatole France 93200 Saint-Denis Tél. : 01 48 21 60 02</p>

► Adresses des Dispensaires, Centres de Santé, Hôpitaux et Cliniques de Paris :

Centre médical HOSTATER

24, rue de la Harpe

75005 PARIS

Tél. : 01 46 33 45 15

Métro : Saint-Michel (ligne 4), Odéon (ligne 10) ou Cluny (ligne 10)

Bus : (21,24,27,38,63,85,86,87,96) - ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h30

Centre de santé médico-dentaire

22, Boulevard Saint-Michel

75005 PARIS

(médecine générale, spécialités, analyses - Tél : 01 43 54 14 14) - (tél. dentisterie-stomatologie : 01 44 07 25 28) - Métro : Saint-Michel (ligne 4) ou Odéon (ligne 10) - ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h.

01-42-84-43-02 ;

Centre de Soins Etudes et Santé Smerep, 12, rue Viala, 75015 Paris, 01-45-71-27-38.

DIVERS

LE BUDGET

COUT DE LA VIE ETUDIANTE EN REGION PARISIENNE

Budget moyen mensuel à prévoir :

Pour vivre correctement à Paris, vous devez prévoir un budget mensuel d'environ 600 à 800 €, réparti comme suit :

Logement	En cité universitaire	entre 200 et 450 € par mois, (le prix varie selon la cité universitaire et le type de logement).
	En location	de 350 à 500 € pour un studio.
Alimentation	200 à 250 €	
Electricité/Gaz	20 €	
Transports en commun	entre 50 € et 70 €, selon le lieu de résidence	
Internet	30 €	
Téléphone portable	35 €	
Loisirs	80 € à 100 €	
Entretien	60 €	

LE LOGEMENT

A Paris, les appartements sont très difficiles à trouver et les loyers beaucoup plus chers qu'en province. Comptez au moins 150 € en plus pour un studio.

Voici quelques pistes pour la recherche de logement

Les Associations :

- **C.I.D.J.** : (Centre d'Information et de Documentation de la Jeunesse)
101, Quai de Branly - 75015 Paris - Tél. : (33) 1 44 49 12 00
www.cidj.asso.fr
M° Bir Hakeim, ligne 6 ou RER C - Champ de mars

Horaires

Ouverture au public sans rendez-vous :

Du mardi au vendredi de 13h à 18h

Le samedi de 13h à 17h

Le matin et le lundi exclusivement sur rendez-vous :

Visites de groupes et ateliers collectifs sur inscription sur cdij.com

Entretiens personnalisés après une première rencontre avec un conseiller

Offres de jobs : jobs étudiant, jobs d'été

Diffusion d'annonces de logement sur panneau d'affichage.

- **Eglise Américaine** : (système de petites annonces de logement)

65, Quai d'Orsay - 75007 Paris - Tél. : (33) 1 40 62 05 04

RER C : Invalides ou Pont de l'Alma (en sortant tourner le dos à la Tour-Eiffel - ou (Métro : Invalides : ligne : 9).

- **C.E.P. Entraide Etudiants** : Cette association accueille les étudiants de 18 à 26 ans et les aide à se loger dans Paris ou la région parisienne.

Au cours d'un entretien personnalisé, vous serez orienté dans votre recherche, vers un logement contre loyer (studette, studio, chambre chez l'habitant, colocation...) ou en contrepartie de services (travaux domestiques, garde d'enfants, présence auprès de personnes âgées...).

Les offres de logement sont consultables sur le site Internet de l'association.

Cotisation annuelle : (environ 20 €)

Cette cotisation vous permet également de consulter les annonces de jobs étudiants.

Coordonnées :

5 rue de l'Abbaye - 75006 Paris

Métro : Saint-Germain des Prés (ligne 4) ou Mabillon (ligne 10)

Tél. : 01 55 42 81 23 ou 24 ou 25

Horaires : du lundi au jeudi de 10h à 17h et le vendredi de 10h à 16h (fermé de mi juillet à fin août et pendant les vacances de Noël et de printemps).

E-mail : cepentraide@laposte.net

Site internet : www.logements-etudiants.org

Pour l'inscription, l'étudiant doit venir sur place ou téléphoner.

Documents à fournir :

- une pièce d'identité ou carte de séjour valide
- la carte d'étudiant à Paris ou Région Parisienne de l'année en cours, ou pré-inscription
- la carte de sécurité sociale ou attestation d'assurance personnelle en cours de validité ou imprimé E111 ou E128 pour la C.E.
- une photo d'identité

Le Point Logement Etudiant de l'UPEL : L'UPEL (Union Parisienne des Etudiants Locataires) est une association qui aide les étudiants à trouver un logement sur Paris et sa banlieue. Elle propose sur son site Internet des offres de studios, de colocations, de chambres (indépendantes ou chez l'habitant), d'appartements et de chambres contre service.

21, rue du Val de Grâce - 75005 PARIS

Quartier : Notre-Dame / Quartier Latin

Métro : Palais Royal Musée du Louvre

Site Internet : www.upel.fr

• **O.S.E.** (Le Club Etudiant) :

L'O.S.E. propose des offres de logements de particuliers, à consulter sur son site Internet ou sur place. La consultation des offres est gratuite mais l'accès aux coordonnées des propriétaires est réservé aux adhérents O.S.E. L'O.S.E. gère aussi 11 résidences étudiantes en région parisienne et 5 à Paris. Possibilité de pré-réservation en ligne sur le site Web.

Site internet : www.leclubetudiant.com

Les Foyers et les Résidences :

PALAIS DE LA FEMME - (Pour jeunes femmes de 18 à 40 ans).

94, rue de Charonne - 75011 Paris

Téléphone : (33) 1 46 59 30 00 - Télécopie : (33) 1 46 59 30 40

e-mail : palais-femme@dial.oleane.com

www.pdf@armedusalut.fr

(Métro : Charonne, ligne 9 ou Faidherbe-Chaligny, ligne 8)

Chambres individuelles, meublées et équipées d'un lavabo et d'un téléphone. Les toilettes, douches, lavoirs et tables de repassage sont disponibles à chaque étage. Un restaurant-self-service, une pizzeria, un salon de thé, des cabines téléphoniques, une salle de télévision, une bibliothèque, une cuisine et salle à manger privées, une laverie automatique, un jardin d'hiver, un gymnase, sont également disponibles aux résidentes du Palais. L'accès du Palais est ouvert 24H par jour.

- Réservation à faire le plus tôt possible, quel que soit le semestre d'études.

Caution + frais de dossier

(Petites chambres, Chambres moyennes, Grandes chambres)

- Possibilité d'obtenir l'Allocation de Logement Sociale.

FONDATION MARJOLIN

37, Rue Eugène Carrière - 75018 Paris (métro : Lamarck-Caulaincourt - ligne 12) -

Tél. : (33) 1 42 64 70 02 - Fax : (33) 1 42 64 70 03

CHAMBRES AU PAIR (Habiter dans famille sans payer de loyer contre des heures de ménage ou de garde d'enfants)

- AU PAIR CONTACT INTERNATIONAL : 21, rue Saint-Jacques - 75005 Paris -

Tél. : (33) 1 43 54 40 82 (Métro : Raspail, ligne 6)

ou 42, rue Monge - 75005 Paris - Tél. : (33) 1 43 54 40 82

(Métro : Cardinal Lemoine, ligne 6)

- ACCUEIL familial des jeunes étrangers : 23, rue du Cherche Midi

- 75006 Paris - Tél. : (33) 1 42 22 50 34 - (Métro : Rennes, ligne 12)

- ACCUEIL Franco Nordique : 23, rue Vignon

- 75008 Paris - Tél. : (33) 1 47 22 50 34 - (Métro : Madeleine, lignes 8 ou 12)

- EURO PAIR SERVICE :

13, rue Vavin - 75006 Paris - Tél. : (33) 1 43 29 80 70

(Métro : Notre-Dame des Champs, ligne 12)

- EGLISE DANOISE :

17, rue Lord Byron - 75008 Paris - Tél. : (33) 1 45 63 82 31

(Métro : Georges V, ligne 1)

- GEOLANGUES :

33, rue de Trévisse - 75009 Paris - Tél. : (33) 1 47 63 06 81
(Métro : Rue Montmartre, lignes 8 ou 9)

- NURSE AU PAIR :

32, rue des Renaudes - 75017 Paris - Tél. : (33) 1 47 64 46 87
(Métro : Ternes, ligne 2)

Les petites annonces :

- les quotidiens : le Parisien (www.leparisien.com)
- les magazines spécialisés : du Particulier au Particulier (www.pap.com)

▼ Internet :

www.erasmusfriends.com	www.immostreet.com
www.planeterasmus.net	www.bonjour.fr
www.adele.org	www.residhome.com
www.e-cologis.com	www.estudines.fr
www.kel-koloc.ofr	www.laureades.com
www.appartement.org	www.colocation.fr
www.logement.org	www.apartager.com
www.pap.fr	www.centraledesparticuliers.com (rubrique PARTAGE)
www.lesiteimmobilier.com	www.abonim.com

Les questions essentielles à poser avant de louer :

- Combien de pièces ? (est-ce un **studio**, un **F1** ou un **F2**?)
- L'appartement est-il meublé ou vide ?
- Quel est le montant du loyer ?
- Y-a-t-il des charges à payer en plus du loyer ?
- Faut-il payer une caution ou des frais d'agence ?

Studio = Logement comportant une seule pièce servant de chambre, séjour, coin cuisine, salle de bain/WC.

F1 = Logement comportant une pièce principale, avec cuisine séparée +

salle de bain/WC.

F2 = Logement comportant deux pièces + une cuisine + salle de bain/WC + une chambre.

CC = Charges locatives comprises dans le loyer (entretien de l'immeuble, électricité et gaz).

Equipé = Logement doté d'une cuisine équipée (au minimum, réfrigérateur, plaques, évier).

Meublé = Logement doté d'un minimum d'ameublement (lit, table, Chaises).

Duplex = Appartement réparti sur deux étages, avec un escalier intérieur.

Le logement temporaire : les Auberges

En dépannage, pensez aux Auberges de jeunesse, aux Centres de séjour et aux Résidences de jeunes pour quelques nuits (6 nuits maximum). Ils vous coûteront entre 25 et 32 Euros (environ) par personne selon le type de chambre.

• **Fédération Unie des Auberges de Jeunesse : F.U.A.J.** (dépannage 3 nuits)
4, boulevard Jules Ferry - 75011 Paris - Tél. : (33) 1 43 57 43 28
(Métro : République, lignes 3, 5, 8, 9, 11)

• **Foyer International d'Accueil de Paris** : (dépannage 3 nuits)
30, rue Cabanis - 75014 Paris - Tél. : (33) 1 43 13 17 00
(Métro : Glacière, ligne 6)

• **Ligue Française pour les Auberges de Jeunesse** : (dépannage 3 nuits)
38, Boulevard Raspail - 75007 Paris - Tél. (33) 1.45.48.69.84
(Métro : Rue du Bac, ligne 12)

• **Auberges de Jeunesse " Le d' Artagnan"** :
80, rue de Vitruve - 75020 Paris - Tél. : (33) 1 40 32 34 56
(Métro : Porte de Montreuil, ligne 9)

• **B.V.J.** : (Paris Quartier Latin)
44, rue des Bernardins - 75005 Paris - Tél. : (33) 1 43 29 34 80
(Métro : Maubert-Mutualité, ligne 10)

LES JOBS ETUDIANTS

Travailler en France

Tout étudiant étranger originaire d'un pays membre de l'Espace Economique Européen (EEE), ainsi que tout étudiant suisse peut travailler pendant ses études sans avoir à demander d'autorisation provisoire de travail.

Où trouver des offres d'emploi ?

- C.R.O.U.S de Créteil : 70 avenue Général de Gaulle - 94010 Créteil
Tél. : (33) 1 43 77 50 53 - Fax : (33) 1 45 17 06 79
www.guichet-etudiant.com →(rubrique : job emploi)

- C.I.D.J. : (Centre d'Information et de Documentation de la Jeunesse)
101, Quai de Branly - 75015 Paris - Tél. : (33) 1 44 49 12 00
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h, dès 9h pour les offres d'emploi.
Métro : Bir Hakeim (ligne : 6)
www.cidj.asso.fr

- Point Com - Service Jobs et Stages : 22, rue Dussoubs - 75002 Paris
www.Jobs-et-Stages.com

- Le journal de Saint-Denis

- Les journaux étudiants :

- Jeunes à paris
- Transfac
- Guide'fac
- Campus Mag

- Quelques sites

- www.studyrama.com →(rubrique : jobs étudiants)

LES NUMEROS D'URGENCE

- Pompiers : **18**
- Police secours : **17**
- SAMU (Service d'Aide Médical d'Urgence): **15**
- EDF (sécurité dépannage) : 0810 33303

RECAPITULATIF

1- DOCUMENTS à RENVOYER au Service des Relations Internationales de l'Université Paris 8 :

- Le Dossier d'inscription avec 1 photo
- les formulaires du stage d'accueil de mise à niveau linguistique en français [ce stage n'est pas obligatoire] - renvoyer les formulaires, uniquement si vous souhaitez participer à ce stage.
- le Document [Demande pour être logé dans la Résidence Internationale de Paris 8] - uniquement si vous désirez être logé(e) dans cette Résidence.

2- DOCUMENTS à APPORTER AVEC VOUS (qui serviront pour vos autres démarches administratives) :

- Votre passeport (ou carte d'identité)
Valid passport or identity card
- 1 ou 2 copies de votre extrait de naissance - traduit en français et certifiées conformes depuis moins de 3 mois.
Several copies of your birth certificate and a certified translation of the original issued within the last 3 months)
- La carte européenne d'Assurance maladie (pour les étudiants Européens)
The European chart for Sickness insurance (for European students)
- l'imprimé SE401-Q-102 bis (ou SE 01-Q-106) (pour les étudiants Canadiens)
The document SE401-Q-102 bis (or SE 01-Q-106) (for Canadian students)
- La preuve d'une assurance responsabilité civile, vous couvrant durant toute la durée de votre séjour en cas d'accidents, d'hospitalisation, ou de rapatriement.

Si aucun accord n'a été passé en la France et votre pays, vous devez contracter une assurance-maladie, à votre choix, dans votre pays ou en France (associations privées).

△ **Pensez à faire des photocopies:** (*Please bring photocopies of each.*)

A TRES BIENTÔT

A MUY PRONTO

IN VERY SOON

A MOLTO PRESTO

In SEHR BALD

A MUITO CEDO

